

St-Légier s'arme contre les crues



Certains cours d'eau possèdent déjà des équipements qui devront être améliorés. DR

INFRASTRUCTURES

71'000 frs seront investis dans des équipements de protection contre les intempéries et la revitalisation du ruisseau Rio Gredon. Si les débordements de 2015 n'avaient fait aucun blessé, ils avaient provoqué de nombreux dégâts matériels.

Léandre Duggan

A lors que la Suisse croule à nouveau sous les intempéries, le 27 avril 2015, l'eau avait fait des siennes sur la Riviera. Les cours d'eau de Bendes, situés sur la commune de St-Légier, et des Tollettes, sur celle de Blonay, avaient débordé. Plus de peur que de mal, aucun blessé, mais de nombreux dégâts matériels. L'eau avait déplacé des gravats, provoqué des éboulements ou encore inondé des caves. Une première étude menée en 2016 avait révélé la nécessité de sécuriser certains cours d'eau et leurs ouvrages.

Sécuriser les cours d'eau

Le préavis accepté le 8 décembre dernier est composé de deux volets, le premier portant sur les ouvrages de protection contre les crues, le deuxième sur la revitalisation du Rio-Gredon. Le crédit d'étude permettra, entre autres, de présenter un projet définitif et de mettre à jour la carte des dangers naturels, pour les ouvrages de protections. Certains cours d'eau possèdent déjà des équipements qui devront être plus ou moins améliorés. Pour la plupart des travaux, il s'agira de poser des herses ou des cages afin de limiter les risques d'obstructions, à chaque endroit où le cours d'eau passe dans une conduite. La commune devrait percevoir un subside de l'État, pouvant se monter à

60%. En plus des études présentées, une autre est en cours. Elle est menée conjointement par le canton, Blonay, La Tour-de-Peilz et St-Légier pour corriger les ruisseaux de l'Oyonne et de la Scie.

Revitaliser pour prévenir

L'étude se penchera aussi sur le ruisseau du Rio-Gredon. C'est notamment un secteur du ruisseau qui longe la voie de chemin de fer «Vevey – Les Pléiades» qui inquiète. Le mur de soutènement est en mauvais état et les autorités ne veulent pas prendre le risque de voir l'eau déborder sur les rails. La Municipalité souhaite aussi se pencher sur les tronçons amont et aval de l'autoroute.

Si la revitalisation du ruisseau a des vocations écologiques, elle participe aussi à prévenir les inondations. «Le débit d'un cours d'eau à ciel ouvert va moins vite que lorsqu'il est mis sous tuyau», explique le syndic Alain Bovay. Il ajoute que

la démarche volontariste va dans le sens des incitations fédérales. Le canton offre un subside de 60% pour les études, qui peut se monter jusqu'à 90 ou 95% en cas de réalisation. «Le préavis dans son ensemble se justifie par le souci de nous prémunir contre des risques naturels, conclut la commission ad hoc, auxquels nous nous savons exposés».

La commune devrait percevoir un subside du Canton, pouvant se monter à 60%.

Des mesures pour retenir les entreprises

Au cours de sa dernière séance de 2017, le Conseil communal a accepté de financer une étude pour la densification de la zone d'activité du Rio-Gredon. Situé sur le site de la Veyre, «l'endroit est destiné à accueillir des activités artisanales, industrielles et tertiaires, pour répondre aux besoins régionaux, conformément à la politique cantonale des pôles de développement économique», explique la Municipalité dans son préavis. Les entreprises sont aujourd'hui une trentaine. C'est l'une d'elles qui a fait accélérer les choses. Voulant s'agrandir, elle se heurte au cadre réglementaire actuel qui l'en empêche. L'exécutif a donc réagi pour éviter de voir certaines entreprises quitter son territoire. Elle prévoit une densification principalement en hauteur. L'étude se penchera donc sur l'aménagement, mais aussi sur l'environnement et la mobilité. Sur ces derniers points, le législatif a insisté. «Les entreprises qui souhaitent s'agrandir devront présenter des plans de mobilité», rassure le syndic. Le service cantonal de la promotion économique et du commerce a déjà décidé d'octroyer à la commune une aide de 50% du coût total des études.

Jeunes et autorités collaborent pour le skate parc

LA TOUR-DE-PEILZ

Elaboré main dans la main avec les jeunes adeptes de glisse, «l'urban skate» sera astucieusement intégré dans la cour du collège des Marronniers. Ce lieu remplaçant le projet du Jardin Roussy permettra un usage mixte: s'asseoir ou surfer sur des structures en béton mobiles. Le terrain de basket sera rénové au passage. Investissement: 286'000 frs.

Exit le projet de «skate plaza» du jardin Roussy, bonjour «urban skate». Pas découragés par la levée de boucliers contre leur première tentative

d'implanter un skate parc au bord du lac - 40 oppositions, pétition de 2'000 signatures, mais aussi 1'280 lettres de soutien - les adeptes de glisse urbaine ont remis l'ouvrage sur le métier. Début 2017, ils fondent l'association La Méclette et déposent dans la foulée une proposition pour réaménager la cour de récréation du collège des Marronniers. «Nous n'avons quasiment rien eu à changer pour intégrer le projet dans le préavis, se réjouit le syndic Alain Grangier. C'est très agréable de travailler avec La Méclette et nous sommes confiants qu'elle recevra un bon accueil de la population.»

Bancs mobiles

Accessible hors des horaires scolaires, ce parc a été pensé multimodal: les structures en béton utilisées par les skateurs font également office de bancs et pourront être déplacés facile-

ment si nécessaire. D'une pierre deux coups, les autorités profitent de ces aménagements pour moderniser les installations dédiées au basket afin de

les remettre aux normes. Le coût total du projet est de 286'000 frs et les travaux pourraient débuter au printemps prochain. **ae**

Chère, la vie de Château...

La rénovation du Château entre elle aussi dans sa phase concrète, avec un premier crédit d'étude demandé:

- **Crédit d'étude demandé:** 1,55 million de frs
- **Coût total des travaux:** 10 millions de frs
- **La découverte:** Un donjon primitif qui attesterait de la présence d'une construction dès le VIIIe siècle. Soit 400 ans avant la construction du château actuel (XIIIe siècle).
- **Le projet:** Rénovation et aménagement du corps de logis et de la maison du jardinier vétustes et mal agencés et mise en valeur des vestiges archéologiques découverts.